DAUM
Société Anonyme au capital de 4.510.995 Euros
Siège social : 126 Rue La Boétie – 75008 PARIS
702 027 897 RCS PARIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2026

TEXTE DE LA RESOLUTION PROPOSEE

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2025 s'élevant à 4.884.123 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 4.884.123 euros

Affectation

En totalité, soit 4.884.123 euros

Au poste « Autres Réserves » qui est porté de 17.326.144 euros à 22.210.267 euros.

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres s'élèvera à la somme de 27.608.653 euros.

L'assemblée générale prend acte, en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, du montant des dividendes, éligibles ou non à l'abattement, mis en distribution au titre des trois derniers exercices sociaux :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice clos le 31.12.2022	Néant		Néant
Exercice clos le 31.12.2023	Néant		Néant
Exercice clos le 31.12.2024	19.508 €		3.002.858 €

TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2025 s'élevant à 4.884.123 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 4.884.123 euros

Affectation

En totalité, soit 4.884.123 euros

Au poste « Autres Réserves » qui est porté de 17.326.144 euros à 22.210.267 euros.

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres s'élèvera à la somme de 27.608.653 euros.

L'assemblée générale prend acte, en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, du montant des dividendes, éligibles ou non à l'abattement, mis en distribution au titre des trois derniers exercices sociaux :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice clos le 31.12.2022	Néant		Néant
Exercice clos le 31.12.2023	Néant		Néant
Exercice clos le 31.12.2024	19.508 €		3.002.858 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Abstentions : //
Votes pour : 1501.657
Votes contre : //

« Extrait Certifié conforme »

Monsieur Benjamin BRAMI
Président

DAUM

PLAQUETTE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Siège social :
126, rue la Boëtie
75008 PARIS

Certifié conforme

Lucien ZOUARY & Associés
Expert-comptable et commissaire aux comptes
154, Boulevard Haussmann – 75008 PARIS
Tél : 01.47.42.22.00 – Fax : 01.47.42.22.02

DAUM
75008 PARIS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement(II)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 295 903	205 446	1 090 457	1 000 819	89 638	8.96
	Fonds commercial (1)	380 268		380 268	380 268		
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	280 876	115 209	165 668	168 723	3 056-	1.81-
	Constructions	4 898 350	3 490 377	1 407 972	1 471 603	63 630-	4.32-
	Installations techniques, matériel et outillage	5 810 616	4 968 434	842 181	681 033	161 148	23.66
	Autres immobilisations corporelles	3 829 497	2 476 296	1 353 201	1 243 377	109 823	8.83
	Immobilisations en cours				194 278		
	Avances et acomptes						
	En cours, avances et acomptes	239 577		239 577			
	Immobilisations financières (2)						
	Participations	2 169 162	2 169 162				
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations	1 536 866	936 220	600 646	568 384	32 261	5.68
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	2 230	2 230				
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	286 768		286 768	284 626	2 142	0.75
	Total de l'actif immobilisé III	20 730 112	14 363 374	6 366 738	5 993 111	373 627	6.23
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**						
	Matières premières et aut. approvisionnements	1 742 361	337 741	1 404 620	1 305 587	99 033	7.59
	En-cours de production	1 349 849	884 216	465 633			
	En-cours de production de biens				583 956		
	En-cours de production de services						
	Produits finis	4 540 205	1 249 920	3 290 285	3 182 562	107 723	3.38
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	5 188		5 188	22 409	17 221-	76.85-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 871 610	2 202 332	6 669 278	7 581 596	912 319-	12.03-
	Autres créances	1 573 896	5 825	1 568 071	1 340 851	227 220	16.95
	Charges constatées d'avance	254 960		254 960	218 322	36 638	16.78
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Valeurs mobilières de placement						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments financiers à terme et jetons						
	Disponibilités	16 097 972		16 097 972	12 571 078	3 526 894	28.06
	Total de l'actif circulant IV	34 436 041	4 680 034	29 756 006	26 806 361	2 949 645	11.00
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)	107		107	36	71	198.03
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	55 166 260	19 043 408	36 122 852	32 799 508	3 323 344	10.13

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 286 768
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 510 995)	4 510 995	4 510 995		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	171 742	171 742		
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	451 101	451 101		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	17 326 144	15 384 262	1 941 882	12.62
	Report à nouveau		2 014 911-	2 014 911	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 884 123	4 964 249	80 126-	1.61-
	Subventions d'investissement	264 548	169 267	95 282	56.29
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres I	27 608 653	23 636 704	3 971 949	16.80
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total I bis				
PROVISIONS	Provisions pour risques	445 586	465 186	19 600-	4.21-
	Provisions pour charges	1 114 762	1 012 606	102 156	10.09
	Total des provisions II	1 560 349	1 477 792	82 556	5.59
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 161 667	1 759 858	598 191-	33.99-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		592 698		
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 721 610	2 686 503	35 106	1.31
	Dettes fiscales et sociales	1 169 265	1 098 448	70 817	6.45
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 160	8 160-	100.00-
	Autres dettes	1 898 110	1 074 068	824 042	76.72
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes III	6 950 652	7 219 736	269 083-	3.73-
	Ecarts de conversion passif (IV)	3 198	465 277	462 078-	99.31-
	TOTAL GÉNÉRAL (I+Ibis+II+III+IV)	36 122 852	32 799 508	3 323 344	10.13
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	6 179 307	6 065 784		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 105	8 777	15 882	63 375	47 493-	74. 94-
Production vendue de biens	4 346 313	20 486 622	24 832 935	20 714 638	4 118 297	19. 88
Production vendue de services	197 877	409 707	607 584	178 906	428 677	239. 61
Montant net du chiffre d'affaires	4 551 295	20 905 106	25 456 401	20 956 920	4 499 481	21. 47
Production stockée			99 963	351 776	251 813-	71. 58-
Production immobilisée			261 160	483 545	222 385-	45. 99-
Subventions			52 936	85 278	32 342-	37. 93-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			15 348 985	3 418 554	11 930 431	348. 99
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			1 000			
Autres produits			369 396	118 016	251 380	213. 00
Total des Produits d'exploitation (I)			41 589 842	25 414 089	16 175 753	63. 65
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			22 488	23 310	823-	3. 53-
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 017 173	1 811 196	205 977	11. 37
Variation de stock			19 877-	33 919	53 796-	158. 60-
Autres achats et charges externes (1)			8 767 237	7 736 130	1 031 107	13. 33
Impôts, taxes et versements assimilés			409 925	393 306	16 619	4. 23
Salaires			4 933 473	4 573 195	360 278	7. 88
Cotisations sociales			1 867 987	1 796 808	71 179	3. 96
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			351 687	348 829	2 858	0. 82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 498 555	2 522 099	1 976 456	78. 37
Dotations aux provisions			166 245	25 300	140 945	557. 09
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			61 381			
Autres charges			13 114 218	584 678	12 529 540	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			36 190 492	19 848 771	16 341 722	82. 33
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			5 399 349	5 565 318	165 969-	2. 98-
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)	33 154	62 345	29 191-	46.82-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	228 340	192 620	35 720	18.54
Reprises sur dépréciations et provisions	5 706	65	5 641	NS
Différences positives de change	4 254		4 254	
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)	271 454	255 030	16 424	6.44
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	107	5 706	5 599-	98.12-
Intérêts et charges assimilées (3)	228 135	19 440	208 695	NS
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)	228 243	25 146	203 096	807.65
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	43 211	229 883	186 672-	81.20-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 442 561	5 795 202	352 641-	6.09-
Produits exceptionnels (VII)				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		24 513		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		295 118		
Total VII		319 631	319 631-	100.00-
Charges exceptionnelles (VIII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 090		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		498		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		449 938		
Total VIII		452 525	452 525-	100.00-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		132 894-	132 894	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	51 652	105 361	53 709-	50.98-
Impôts sur les bénéfices (X)	506 786	592 698	85 912-	14.50-
Total des produits (I+III+V+VII)	41 861 296	25 988 750	15 872 546	61.07
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 977 173	21 024 501	15 952 672	75.88
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 884 123	4 964 249	80 126-	1.61-
(2) Dont produits concernant les entreprises liées	32 020	41 461		
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous rappelons que la société DAUM a une activité de production, fabrication et vente de produits en cristal, pâte de verre ou de cristal, en ce compris vases, luminaires, tables, œuvres d'art et objets de décoration.

Elle commercialise des produits de luxe à forte valeur ajoutée, se démarquant de ses concurrents par l''introduction d'un riche panel de couleurs.
Les nouveaux produits sont toujours axés vers l'architecture d'intérieur, les objets décoratifs et les œuvres d'art avec le souci de signer de nouveaux artistes concernant la marque DAUM.

En 2025, la Société a travaillé à l'introduction d'une nouvelle marque dénommée " DAUM INTERIEUR " ayant pour vocation d'accueillir les diversifications prévues et souhaitées par la marque.

En 2025, la Société a travaillé sur la première ligne de diversification qui a été présentée en avril 2026 lors du salon du meuble à Milan et qui a remporté un franc succès sur ce marché très compétitif.

L'objectif de l'année 2025 était d'atteindre un chiffre d'affaires de 22,5 M€. Nous avons terminé l'année 2025 à 25,5 M€, en croissance de 21,44 % par rapport à 2024.
L'année 2025 a permis de franchir la barre des 25 M€ constatant que le projet de doublement du volume d'activité initié en 2021 a largement porté ses fruits compte tenu d'une atteinte à fin 2025 de 89 % de cet objectif qui avait une durée initiale de doublement de ce chiffre pour fin 2026.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le début d'année 2026 est marqué par la guerre en Iran et notamment par le blocage du détroit d'Ormuz par lequel transitent entre autres, près de 20 % de la consommation mondiale de pétrole.

Ces événements géopolitiques n'affectent pas directement les activités de la société, mais leur effets vont se manifester indirectement à travers l'inflation, les taux d'intérêts, ainsi que les coûts des matières premières et de l'énergie.

Les perspectives pour la suite de l'année vont dépendre de la rapidité sur la résolution du conflit et de l'impact sur les marchés.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (hormis le changement de méthode survenu sur cet exercice mentionné dans le paragraphe "changement de méthode" de la présente annexe), indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité au règlement ANC 2022-06 modifiant de ce fait le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif à la réécriture du plan comptable général.

A. Immobilisations:

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, frais accessoires inclus, à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise pour elle-même, ou à leur valeur d'apport.

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût historique.
Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée n'excédant pas 5 ans.
Concernant les droits aux baux et fonds de commerce, une provision pour dépréciation est constituée s'il s'avère que la valeur probable de réalisation est devenue inférieure à la valeur comptable.
La valeur de réalisation est fonction d'un pourcentage du chiffre d'affaires propre à chaque magasin, compte tenu notamment de son emplacement géographique et de sa zone de chalandise.
Les contrats d'édition à tirage limité, destinés à servir de façon durable à l'activité de l'entreprise (durée supérieure à 12 mois), font l'objet d'une inscription en immobilisations incorporelles lorsqu'ils sont significatifs (valeur supérieure à 15 k€) et qu'ils répondent aux conditions suivantes :
- il s'agit d'un élément identifiable ;
- il est porteur d'avantages économiques futurs ;
- il est contrôlé ;
- son coût est évalué avec une fiabilité suffisante.

Ils font l'objet d'un amortissement calculé en fonction du nombre de pièces commercialisées par rapport au nombre de pièces prévues dans les contrats d'édition à

tirage limité.
Pour les contrats ayant une durée limitée, l'actif fait l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée du contrat.
En cas d'abandon de la commercialisation des pièces objet de ces contrats, la valeur résiduelle de ces contrats est passée en pertes à cette date.

b) Immobilisations corporelles
Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire et en fonction des durées d'utilisation estimées suivantes:
- Constructions de 10 à 25 ans
- Installations générales et AAI divers de 1 à 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels de 1 à 20 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et informatique de 1 à 10 ans

Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, pour prendre en compte les dépréciations complémentaires résultant d'une réduction de la durée de vie des immobilisations.

c) Immobilisations financières
Leur valeur brute est constituée par le coût d'achat historique. Pour les titres de l'actif immobilisé, elle est comparée à la valeur d'inventaire, c'est-à-dire à la valeur d'utilité déterminée notamment à partir de l'actif net comptable après prise en compte des plus et moins values latentes.
Dès lors que les titres d'une filiale sont dépréciés, les créances rattachées à cette participation sont également dépréciées lorsque les capitaux propres de la filiale deviennent négatifs.

B. Stocks et en-cours
Les matières premières sont valorisées à leur coût d'acquisition.
Les en-cours de production, les produits intermédiaires et les produits finis sont évalués au coût direct de fabrication, majoré de la quote-part de frais indirects liés à la production.
Les provisions sur stocks concernent les articles pouvant subir des difficultés de commercialisation, en particulier de fin de séries, ainsi que les articles dont l'écoulement est problématique.

C. Créances
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

D. Valeurs mobilières de placement
Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.
Lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

E. Provisions pour risques et charges et passifs éventuels
Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et charges intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur. Celles-ci tiennent compte le cas échéant

des reprises effectuées sur les évènements provisionnés et réalisés au 31 décembre 2025.

a) Provisions pour litiges :
- La société était engagée dans une procédure avec un distributeur étranger qui lui réclamait
la somme de 2.000.000 $ au titre de la rupture abusive de son contrat. La partie adverse avait eu gain de cause au stade de l'appel, qui avait été confirmé en Cassation, la société ayant été finalement condamnée à payer 450.000 $.
Compte tenu de l'absence de convention bilatérale entre la France et le Liban cette décision de justice ne peut être exécutée en France. Elle pourrait en revanche être exécutée sur sol libanais par saisies de marchandises importées.
La société a constitué historiquement une provision actualisée chaque année en fonction du cours du dollar. Elle s'élève à la clôture à 383 K€ et correspond au montant de la condamnation.
- La société a constitué une provision de 162 k€ dans le cadre d'un litige avec un bailleur dans le cadre du renouvellement de son bail de l'une de ses boutiques retail.
Cette provision correspond à date, à la sortie de ressources probables. Cette dernière est augmentée de 110 K€ en 2025, s'élevant à 333 K€ à la clôture.

b) Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail :
- La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre au 31/12/2025 uniquement les indemnités de départ versées aux salariés actifs lorsqu'ils partent en retraite. Son montant est de 368 K€ au 31/12/2025.
Les hypothèses retenues sont les suivantes:
- Départ à l'âge de la retraite de 64 ans
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié
- Niveau de rotation moyen pour l'ensemble du personnel
- Table de mortalité : INSEE 2019
- Taux d'actualisation de 3.96 % (base taux IBOXX)
- Taux de charges sociales de 40.62 %
- La provision pour médailles du travail, s'élève au 31/12/2025, à 8 k€.
La société n'est concernée par aucun engagement relatif aux autres avantages à long terme.

F. Opérations en devises
Les charges ou produits en devises sont enregistrés pour leur valeur en € au cours du change de fin de mois précédent l'opération.
Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les avances versées en monnaie étrangère à des filiales et dont la recouvrabilité n'est pas certaine, ne sont pas réévaluées.
La différence en euros résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours, est inscrite au bilan dans le poste « écart de conversion ».
Les pertes latentes ne faisant pas l'objet de couverture de change font l'objet d'une provision pour risques.

G. Fonds de commerce
Le fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée, et par conséquent n'est pas amortissable.
Un test de dépréciation est mis en oeuvre chaque année, qu'il existe ou non d'indice de perte de valeur.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ce test de dépréciation est réalisé au niveau du groupe d'actifs auquel se rapporte le fonds commercial, en rapport avec le suivi de sa performance pour l'entreprise.
Le test de dépréciation compare la valeur nette comptable avec la valeur actuelle. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieur à la valeur nette comptable.
En cas de dépréciation, elle sera imputée en prorité sur la valeur du fonds commercial.
Les provisions pour dépréciation comptabilisées ne peuvent jamais faire l'objet de reprise.

Changement de méthode

La société DAUM a décidé d'appliquer le nouveau référentiel comptable à compter du 1er janvier 2025 sur ses exercices ouverts à cette date.

Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022 06 relatif à la modernisation des états financiers, homologué par arrêté du 26 décembre 2023 et applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, a conduit l'entreprise à modifier certaines méthodes de comptabilisation afin de se conformer aux nouvelles dispositions.

Conformément aux articles du règlement, les principaux changements de méthodes applicables dans les comptes de l'exercice sont les suivants :

- Suppression des transferts de charges, désormais interdits. Les charges et produits concernés sont reclassés dans les rubriques d'exploitation appropriées.

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel, limitée aux produits et charges liés à :

Un évènement majeur et inhabituel,
Des écritures d'origine fiscale pure (ex. amortissements dérogatoires),
Des corrections d'erreurs,
Des changements de méthodes comptables enregistrés en résultat pour assurer la déductibilité fiscale.

- Actualisation du plan comptable et adaptation des modèles d'états financiers (bilan, compte de résultat, annexes), impliquant une mise en conformité de certaines rubriques de présentation.

Les impacts en présentation les plus significatifs entre l'exercice et l'exercice précédent, concernent :
- Les transferts de charges dont les flux sont désormais positionnés en " autres produits " des produits d'exploitation pour les refacturations et en diminution des " cotisations sociales " des charges d'exploitation pour les remboursements des organismes sociaux,

- La quote-part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice est désormais positionnée à la rubrique " Subventions " des produits d'exploitation (avant 2025, elle était comptabilisée en produits exceptionnel sous la rubrique " Produits exceptionnels sur opérations en capital ".

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Les mouvements affectant les dépréciations de certain éléments d'actif qui étaient auparavant comptabilisés en exceptionnel sous les rubriques :

o " Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges " des produits exceptionnels, sont désormais comptabilisés à la rubrique : " Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions " des produits d'exploitation.

o " Dotations aux amortissements, dépréciation et provisions " des charges exceptionnelles, sont désormais comptabilisés à la rubrique : " Dotations aux amortissements et aux dépréciation / Sur actifs circulant : dotations aux dépréciations " des charges d'exploitation.

Vous trouverez, à toutes fins utiles, le compte de résultat de l'exercice précédent à la fin de la présente annexe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 695 913		186 989
Terrains	272 337		8 539
Constructions sur sol propre	1 719 768		4 650
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 126 856		51 726
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 544 947		311 844
Installations générales agencements aménagements divers	2 350 648		
Matériel de transport	7 267		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	213 958		22 844
Emballages récupérables et divers	1 115 480		120 400
Immobilisations corporelles en cours	194 278		646 909
TOTAL	14 545 539		1 166 912
Autres participations	3 673 767		33 910
Autres titres immobilisés	2 230		
Prêts, autres immobilisations financières	290 296		2 142
TOTAL	3 966 293		36 052
TOTAL GENERAL	20 207 745		1 389 953

DAUM
75008 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		206 732	1 676 170	1 676 170
Terrains			280 876	280 876
Constructions sur sol propre		4 650	1 719 768	1 719 768
Installations générales agencements aménagements constr.			3 178 582	3 178 582
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		46 176	5 810 616	5 810 616
Installations générales agencements aménagements divers			2 350 648	2 350 648
Matériel de transport			7 267	7 267
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 100	235 702	235 702
Emballages récupérables et divers			1 235 881	1 235 881
Immobilisations corporelles en cours	601 610	0-	239 577	239 577
TOTAL	601 610	51 926	15 058 916	15 058 916
Autres participations		1 649	3 706 028	3 706 028
Autres titres immobilisés			2 230	2 230
Prêts, autres immobilisations financières		5 670	286 768	286 768
TOTAL		7 319	3 995 026	3 995 026
TOTAL GENERAL	601 610	265 976	20 730 112	20 730 112

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	203 467	38 582	147 963	94 086
Terrains	93 677	11 594		105 271
Constructions sur sol propre	1 300 411	48 971	3 451	1 345 931
Installations générales agencements aménagements constr.	2 074 610	69 836		2 144 446
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 863 914	149 281	44 761	4 968 434
Installations générales agencements aménagements divers	2 282 329	10 862		2 293 191
Matériel de transport	7 267			7 267
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	143 963	21 890	1 100	164 753
Emballages récupérables et divers	10 417	669		11 086
TOTAL	10 776 588	313 104	49 312	11 040 379
TOTAL GENERAL	10 980 055	351 686	197 275	11 134 465

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	38 582				
Terrains	11 594				
Constructions sur sol propre	48 971				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	69 836				
Instal.techniques matériel outillage indus.	149 281				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 862				
Matériel de bureau informatique mobilier	21 890				
Emballages récupérables et divers	669				
TOTAL	313 104				
TOTAL GENERAL	351 686				

DAUM
75008 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	465 150	51 000	70 671		445 479
Pertes de change	36	107	36		107
Pensions et obligations similaires	389 577		13 089		376 488
Autres provisions pour risques et charges	623 029	115 245			738 274
TOTAL	1 477 792	166 352	83 796		1 560 349

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	111 360				111 360
Sur immobilisations corporelles	9 937				9 937
Sur titres de participation	2 169 162				2 169 162
Sur autres immobilisations financières	944 120		5 670		938 450
Sur stocks et en cours	2 440 470	2 471 877	2 440 470		2 471 877
Sur comptes clients	13 000 592	2 026 495	12 824 755		2 202 332
Autres provisions pour dépréciation	5 643	183	0		5 825
TOTAL	18 681 284	4 498 555	15 270 895		7 908 943
TOTAL GENERAL	20 159 076	4 664 907	15 354 691		9 469 292
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		4 664 800	15 348 985		
financières		107	5 706		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 536 866	0-	1 536 866
Autres immobilisations financières	286 768	286 768	
Clients douteux ou litigieux	70 547	70 547	
Autres créances clients	8 801 063	8 801 063	
Personnel et comptes rattachés	776	776	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	892	892	
Taxe sur la valeur ajoutée	490 657	490 657	
Divers état et autres collectivités publiques	29 609	29 609	
Groupe et associés	57 281	57 281	
Débiteurs divers	994 682	994 682	
Charges constatées d'avance	254 960	254 960	
TOTAL	12 524 100	10 987 234	1 536 866

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	902	902		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 160 765	389 420	605 559	165 786
Fournisseurs et comptes rattachés	2 721 610	2 721 610		
Personnel et comptes rattachés	527 103	527 103		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	604 248	604 248		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 559	5 559		
Autres impôts taxes et assimilés	32 357	32 357		
Groupe et associés	507 427	507 427		
Autres dettes	1 390 683	1 390 683		
TOTAL	6 950 652	6 179 307	605 559	165 786
Emprunts remboursés en cours d'exercice	598 315			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	641			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ORDINAIRES	3. 0000	1 503 665			1 503 665

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
RUE ROYALE	15 000			15 000	
RUE DE LA PAIX	60 370			60 370	
PLACE STANISLAS NANCY			304 898	304 898	
Total	75 370		304 898	380 268	

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	44 022
Autres créances	53 083
Disponibilités	30 063
Total	127 169

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 715
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 769 582
Dettes fiscales et sociales	787 985
Autres dettes	758 106
Total	3 323 388

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	254 960
Total	254 960

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	23 636 704
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 007 455-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	22 629 249
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	22 629 249
Variation en cours d'exercice	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	95 282
Autres variations	4 884 123
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	27 608 654
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	4 979 405
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	4 979 405

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	26
Agents de maîtrise et techniciens	28
Employés	13
Ouvriers	54
Total	121

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	2 152 588	538 147
Résultat comptable (hors participation)	5 390 909	506 786

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Pour rappel, le site de production de Vannes-le-Chatêl a fait l'objet d'un contrôle du respect des normes environnementales, de lutte contre les incendies et de traitements des effluents aqueux.

L'arrêté préfectoral complémentaire (APC) rendu le 21 septembre 2018 contraint la société à engager
certains travaux de remise aux normes, sous peine de sanctions administratives.

A date, nous avons procédé à la :
- Réception des travaux du bassin de réserve d'eau en cas départ incendie
- Réception des travaux de mur coupe-feu de séparation du stock central
- Réception des travaux de la station d'épuration
- Réception des travaux du bassin de rétention des eaux usées en cas d'incendie + piège hydrocarbure+ VRD afférente

Seul subsiste le traitement incendie du bâtiment Stock Composition.

En 2025, l'étude Flumilog a permis de constater l'absence de besoin de créations d'un mur coupe-feu
sur les bâtiments composition et maintenance, en revanche il persiste le besoin d'installer des portes
coupe-feu sur mesure, ainsi que des exutoires de fumée, nous avons déjà réalisé les calfeutrements
entre bâtiments et les portes coupe-feu, l'année 2026 devrait permettre de réaliser la fin des travaux
de cet APC de 2018.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagements reçus

Retour à meilleure fortune Daum Inc (créances en euros)	7 794 017
Retour à meilleure fortune Daum Pte (créances en euros)	1 096 680
Retour à meilleure fortune Daum Pte (créances en SGD)	1 378 912
Retour à meilleure fortune Daum HK (créances en euros)	2 473 518
Total	12 743 127

Suite aux abandons de créances à caractères commercials et financiers, la société bénéfice de clauses de retour à meilleure fortune avec ses filiales:
- Daum Inc
- Daum Pte
- Daum HK

Le retour à meilleure fortune s'entend d'une exploitation des filiales excédentaire de 30% ou plus en rapport avec son volume d'affaires à la clôture d'un exercice social.
En cas de retour à meilleure fortune, les filiales s'engage à réinscrire 10% du montant de la créance au crédit du compte courant de DAUM à la clôture de chaque exercice ayant fait apparaître le retour à meilleure fortune et ce jusqu'à complète renaissance et reversement total de la somme abandonnée par la société.
La clause de retour à meilleure fortune est applicable pendant une durée de 15 ans à compter de sa signature. A l'expliration de ce délai la créance sera définitivement éteinte.

Exco
Nexiom Audit

Technopôle Nancy-Brabois
4 Allée de Longchamp - 54600 Villers-lès-Nancy
Tél. +33(0)3 83 56 05 66

DAUM

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 4.510.995 €

126 rue de la Boëtie – 75008 PARIS

RCS Paris 702 027 897

-o-o-o-o-o-o-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Certifié conforme

Exco
Nexiom Audit

Technopôle Nancy-Brabois
4 Allée de Longchamp - 54600 Villers-lès-Nancy
Tél. +33(0)3 83 56 05 66

DAUM

Société anonyme à Conseil d'Administration au Capital de 4.510.995 €
126, rue la Boëtie - 75008 PARIS
RCS Paris 702 027 897

- - - - - - - - - -

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- - - - - - - - - -

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux actionnaires de la société DAUM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DAUM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du règlement ANC 2022-06.

Exco
Nexiom Audit

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons analysé les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et des évaluations qui justifient les postes les plus significatifs de votre bilan, à savoir : les créances et les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Exco
Nexiom Audit

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villers-lès-Nancy, le 8 juin 2026

EXCO NEXIOM AUDIT
Commissaire aux Comptes
Signé par Jeremy Jusnel
Le 8 juin 2026



Jérémy JUSNEL

DAUM
75008 PARIS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement(II)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 295 903	205 446	1 090 457	1 000 819	89 638	8. 96
	Fonds commercial (1)	380 268		380 268	380 268		
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	280 876	115 209	165 668	168 723	3 056-	1. 81-
	Constructions	4 898 350	3 490 377	1 407 972	1 471 603	63 630-	4. 32-
	Installations techniques, matériel et outillage	5 810 616	4 968 434	842 181	681 033	161 148	23. 66
	Autres immobilisations corporelles	3 829 497	2 476 296	1 353 201	1 243 377	109 823	8. 83
	Immobilisations en cours				194 278		
	Avances et acomptes						
	En cours, avances et acomptes	239 577		239 577			
	Immobilisations financières (2)						
	Participations	2 169 162	2 169 162				
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations	1 536 866	936 220	600 646	568 384	32 261	5. 68
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	2 230	2 230				
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	286 768		286 768	284 626	2 142	0. 75
	Total de l'actif immobilisé III	**20 730 112**	**14 363 374**	**6 366 738**	**5 993 111**	**373 627**	**6. 23**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**						
	Matières premières et aut. approvisionnements	1 742 361	337 741	1 404 620	1 305 587	99 033	7. 59
	En-cours de production	1 349 849	884 216	465 633			
	En-cours de production de biens				583 956		
	En-cours de production de services						
	Produits finis	4 540 205	1 249 920	3 290 285	3 182 562	107 723	3. 38
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	5 188		5 188	22 409	17 221-	76. 85-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 871 610	2 202 332	6 669 278	7 581 596	912 319-	12. 03-
	Autres créances	1 573 896	5 825	1 568 071	1 340 851	227 220	16. 95
	Charges constatées d'avance	254 960		254 960	218 322	36 638	16. 78
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Valeurs mobilières de placement						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments financiers à terme et jetons						
	Disponibilités	16 097 972		16 097 972	12 571 078	3 526 894	28. 06
	Total de l'actif circulant IV	**34 436 041**	**4 680 034**	**29 756 006**	**26 806 361**	**2 949 645**	**11. 00**
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)	107		107	36	71	198. 03
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**55 166 260**	**19 043 408**	**36 122 852**	**32 799 508**	**3 323 344**	**10. 13**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 286 768
(3) Dont à plus d'un an

DAUM
75008 PARIS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 510 995)	4 510 995	4 510 995		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	171 742	171 742		
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	451 101	451 101		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	17 326 144	15 384 262	1 941 882	12. 62
	Report à nouveau		2 014 911-	2 014 911	100. 00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	**4 884 123**	**4 964 249**	**80 126-**	**1. 61-**
	Subventions d'investissement	264 548	169 267	95 282	56. 29
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres I	**27 608 653**	**23 636 704**	**3 971 949**	**16. 80**
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total I bis				
PROVISIONS	Provisions pour risques	445 586	465 186	19 600-	4. 21-
	Provisions pour charges	1 114 762	1 012 606	102 156	10. 09
	Total des provisions II	**1 560 349**	**1 477 792**	**82 556**	**5. 59**
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 161 667	1 759 858	598 191-	33. 99-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		592 698		
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 721 610	2 686 503	35 106	1.3 1
	Dettes fiscales et sociales	1 169 265	1 098 448	70 817	6.45
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 160	8 160-	100. 00-
	Autres dettes	1 898 110	1 074 068	824 042	76. 72
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes III	**6 950 652**	**7 219 736**	**269 083-**	**3.7 3-**
	Ecarts de conversion passif (IV)	3 198	465 277	462 078-	99. 31-
	TOTAL GÉNÉRAL (I+Ibis+II+III+IV)	**36 122 852**	**32 799 508**	**3 323 344**	**10. 13**
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	6 179 307	6 065 784		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 105	8 777	15 882	63 375	47 493-	74.94-
Production vendue de biens	4 346 313	20 486 622	24 832 935	20 714 638	4 118 297	19.88
Production vendue de services	197 877	409 707	607 584	178 906	428 677	239.61
Montant net du chiffre d'affaires	**4 551 295**	**20 905 106**	**25 456 401**	**20 956 920**	**4 499 481**	**21.47**
Production stockée			99 963	351 776	251 813-	71.58-
Production immobilisée			261 160	483 545	222 385-	45.99-
Subventions			52 936	85 278	32 342-	37.93-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			15 348 985	3 418 554	11 930 431	348.99
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			1 000			
Autres produits			369 396	118 016	251 380	213.00
Total des Produits d'exploitation (I)			**41 589 842**	**25 414 089**	**16 175 753**	**63.65**
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			22 488	23 310	823-	3.53-
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 017 173	1 811 196	205 977	11.37
Variation de stock			19 877-	33 919	53 796-	158.60-
Autres achats et charges externes (1)			8 767 237	7 736 130	1 031 107	13.33
Impôts, taxes et versements assimilés			409 925	393 306	16 619	4.23
Salaires			4 933 473	4 573 195	360 278	7.88
Cotisations sociales			1 867 987	1 796 808	71 179	3.96
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			351 687	348 829	2 858	0.82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 498 555	2 522 099	1 976 456	78.37
Dotations aux provisions			166 245	25 300	140 945	557.09
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			61 381			
Autres charges			13 114 218	584 678	12 529 540	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			**36 190 492**	**19 848 771**	**16 341 722**	**82.33**
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**5 399 349**	**5 565 318**	**165 969-**	**2.98-**
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)	33 154	62 345	29 191-	46. 82-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	228 340	192 620	35 720	18. 54
Reprises sur dépréciations et provisions	5 706	65	5 641	NS
Différences positives de change	4 254		4 254	
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)	**271 454**	**255 030**	**16 424**	**6. 44**
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	107	5 706	5 599-	98. 12-
Intérêts et charges assimilées (3)	228 135	19 440	208 695	NS
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)	**228 243**	**25 146**	**203 096**	**807. 65**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**43 211**	**229 883**	**186 672-**	**81. 20-**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**5 442 561**	**5 795 202**	**352 641-**	**6. 09-**
Produits exceptionnels (VII)				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		24 513		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		295 118		
Total VII		**319 631**	**319 631-**	**100. 00-**
Charges exceptionnelles (VIII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 090		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		498		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		449 938		
Total VIII		**452 525**	**452 525-**	**100. 00-**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**132 894-**	**132 894**	**100. 00**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	51 652	105 361	53 709-	50. 98-
Impôts sur les bénéfices (X)	506 786	592 698	85 912-	14. 50-
Total des produits (I+III+V+VII)	**41 861 296**	**25 988 750**	**15 872 546**	**61. 07**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**36 977 173**	**21 024 501**	**15 952 672**	**75. 88**
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	**4 884 123**	**4 964 249**	**80 126-**	**1. 61-**
(2) Dont produits concernant les entreprises liées	32 020	41 461		
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous rappelons que la société DAUM a une activité de production, fabrication et vente de produits en cristal, pâte de verre ou de cristal, en ce compris vases, luminaires, tables, œuvres d'art et objets de décoration.

Elle commercialise des produits de luxe à forte valeur ajoutée, se démarquant de ses concurrents par l''introduction d'un riche panel de couleurs.
Les nouveaux produits sont toujours axés vers l'architecture d'intérieur, les objets décoratifs et les œuvres d'art avec le souci de signer de nouveaux artistes concernant la marque DAUM.

En 2025, la Société a travaillé à l'introduction d'une nouvelle marque dénommée " DAUM INTERIEUR " ayant pour vocation d'accueillir les diversifications prévues et souhaitées par la marque.

En 2025, la Société a travaillé sur la première ligne de diversification qui a été présentée en avril 2026 lors du salon du meuble à Milan et qui a remporté un franc succès sur ce marché très compétitif.

L'objectif de l'année 2025 était d'atteindre un chiffre d'affaires de 22,5 M€. Nous avons terminé l'année 2025 à 25,5 M€, en croissance de 21,44 % par rapport à 2024.
L'année 2025 a permis de franchir la barre des 25 M€ constatant que le projet de doublement du volume d'activité initié en 2021 a largement porté ses fruits compte tenu d'une atteinte à fin 2025 de 89 % de cet objectif qui avait une durée initiale de doublement de ce chiffre pour fin 2026.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le début d'année 2026 est marqué par la guerre en Iran et notamment par le blocage du détroit d'Ormuz par lequel transitent entre autres, près de 20 % de la consommation mondiale de pétrole.

Ces événements géopolitiques n'affectent pas directement les activités de la société, mais leur effets vont se manifester indirectement à travers l'inflation, les taux d'intérêts, ainsi que les coûts des matières premières et de l'énergie.

Les perspectives pour la suite de l'année vont dépendre de la rapidité sur la résolution du conflit et de l'impact sur les marchés.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (hormis le changement de méthode survenu sur cet exercice mentionné dans le paragraphe "changement de méthode" de la présente annexe), indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité au règlement ANC 2022-06 modifiant de ce fait le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif à la réécriture du plan comptable général.

A. Immobilisations:

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, frais accessoires inclus, à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise pour elle-même, ou à leur valeur d'apport.

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût historique.
Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée n'excédant pas 5 ans.
Concernant les droits aux baux et fonds de commerce, une provision pour dépréciation est constituée s'il s'avère que la valeur probable de réalisation est devenue inférieure à la valeur comptable.
La valeur de réalisation est fonction d'un pourcentage du chiffre d'affaires propre à chaque magasin, compte tenu notamment de son emplacement géographique et de sa zone de chalandise.
Les contrats d'édition à tirage limité, destinés à servir de façon durable à l'activité de l'entreprise (durée supérieure à 12 mois), font l'objet d'une inscription en immobilisations incorporelles lorsqu'ils sont significatifs (valeur supérieure à 15 k€) et qu'ils répondent aux conditions suivantes :
- il s'agit d'un élément identifiable ;
- il est porteur d'avantages économiques futurs ;
- il est contrôlé ;
- son coût est évalué avec une fiabilité suffisante.

Ils font l'objet d'un amortissement calculé en fonction du nombre de pièces commercialisées par rapport au nombre de pièces prévues dans les contrats d'édition à

tirage limité.
Pour les contrats ayant une durée limitée, l'actif fait l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée du contrat.
En cas d'abandon de la commercialisation des pièces objet de ces contrats, la valeur résiduelle de ces contrats est passée en pertes à cette date.

b) Immobilisations corporelles
Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire et en fonction des durées d'utilisation estimées suivantes:
- Constructions de 10 à 25 ans
- Installations générales et AAI divers de 1 à 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels de 1 à 20 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et informatique de 1 à 10 ans

Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, pour prendre en compte les dépréciations complémentaires résultant d'une réduction de la durée de vie des immobilisations.

c) Immobilisations financières
Leur valeur brute est constituée par le coût d'achat historique. Pour les titres de l'actif immobilisé, elle est comparée à la valeur d'inventaire, c'est-à-dire à la valeur d'utilité déterminée notamment à partir de l'actif net comptable après prise en compte des plus et moins values latentes.
Dès lors que les titres d'une filiale sont dépréciés, les créances rattachées à cette participation sont également dépréciées lorsque les capitaux propres de la filiale deviennent négatifs.

B. Stocks et en-cours
Les matières premières sont valorisées à leur coût d'acquisition.
Les en-cours de production, les produits intermédiaires et les produits finis sont évalués au coût direct de fabrication, majoré de la quote-part de frais indirects liés à la production.
Les provisions sur stocks concernent les articles pouvant subir des difficultés de commercialisation, en particulier de fin de séries, ainsi que les articles dont l'écoulement est problématique.

C. Créances
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

D. Valeurs mobilières de placement
Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.
Lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

E. Provisions pour risques et charges et passifs éventuels
Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et charges intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur. Celles-ci tiennent compte le cas échéant

des reprises effectuées sur les évènements provisionnés et réalisés au 31 décembre 2025.

a) Provisions pour litiges :
- La société était engagée dans une procédure avec un distributeur étranger qui lui réclamait
la somme de 2.000.000 $ au titre de la rupture abusive de son contrat. La partie adverse avait eu gain de cause au stade de l'appel, qui avait été confirmé en Cassation, la société ayant été finalement condamnée à payer 450.000 $.
Compte tenu de l'absence de convention bilatérale entre la France et le Liban cette décision de justice ne peut être exécutée en France. Elle pourrait en revanche être exécutée sur sol libanais par saisies de marchandises importées.
La société a constitué historiquement une provision actualisée chaque année en fonction du cours du dollar. Elle s'élève à la clôture à 383 K€ et correspond au montant de la condamnation.
- La société a constitué une provision de 162 k€ dans le cadre d'un litige avec un bailleur dans le cadre du renouvellement de son bail de l'une de ses boutiques retail.
Cette provision correspond à date, à la sortie de ressources probables. Cette dernière est augmentée de 110 K€ en 2025, s'élevant à 333 K€ à la clôture.

b) Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail :
- La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre au 31/12/2025 uniquement les indemnités de départ versées aux salariés actifs lorsqu'ils partent en retraite. Son montant est de 368 K€ au 31/12/2025.
Les hypothèses retenues sont les suivantes:
- Départ à l'âge de la retraite de 64 ans
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié
- Niveau de rotation moyen pour l'ensemble du personnel
- Table de mortalité : INSEE 2019
- Taux d'actualisation de 3.96 % (base taux IBOXX)
- Taux de charges sociales de 40.62 %
- La provision pour médailles du travail, s'élève au 31/12/2025, à 8 k€.
La société n'est concernée par aucun engagement relatif aux autres avantages à long terme.

F. Opérations en devises
Les charges ou produits en devises sont enregistrés pour leur valeur en € au cours du change de fin de mois précédent l'opération.
Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les avances versées en monnaie étrangère à des filiales et dont la recouvrabilité n'est pas certaine, ne sont pas réévaluées.
La différence en euros résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours, est inscrite au bilan dans le poste « écart de conversion ».
Les pertes latentes ne faisant pas l'objet de couverture de change font l'objet d'une provision pour risques.

G. Fonds de commerce
Le fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée, et par conséquent n'est pas amortissable.
Un test de dépréciation est mis en oeuvre chaque année, qu'il existe ou non d'indice de perte de valeur.

Ce test de dépréciation est réalisé au niveau du groupe d'actifs auquel se rapporte le fonds commercial, en rapport avec le suivi de sa performance pour l'entreprise.
Le test de dépréciation compare la valeur nette comptable avec la valeur actuelle. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieur à la valeur nette comptable.
En cas de dépréciation, elle sera imputée en prorité sur la valeur du fonds commercial.
Les provisions pour dépréciation comptabilisées ne peuvent jamais faire l'objet de reprise.

Changement de méthode

La société DAUM a décidé d'appliquer le nouveau référentiel comptable à compter du 1er janvier 2025 sur ses exercices ouverts à cette date.

Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022 06 relatif à la modernisation des états financiers, homologué par arrêté du 26 décembre 2023 et applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, a conduit l'entreprise à modifier certaines méthodes de comptabilisation afin de se conformer aux nouvelles dispositions.

Conformément aux articles du règlement, les principaux changements de méthodes applicables dans les comptes de l'exercice sont les suivants :

- Suppression des transferts de charges, désormais interdits. Les charges et produits concernés sont reclassés dans les rubriques d'exploitation appropriées.

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel, limitée aux produits et charges liés à :

Un évènement majeur et inhabituel,
Des écritures d'origine fiscale pure (ex. amortissements dérogatoires),
Des corrections d'erreurs,
Des changements de méthodes comptables enregistrés en résultat pour assurer la déductibilité fiscale.

- Actualisation du plan comptable et adaptation des modèles d'états financiers (bilan, compte de résultat, annexes), impliquant une mise en conformité de certaines rubriques de présentation.

Les impacts en présentation les plus significatifs entre l'exercice et l'exercice précédent, concernent :
- Les transferts de charges dont les flux sont désormais positionnés en " autres produits " des produits d'exploitation pour les refacturations et en diminution des " cotisations sociales " des charges d'exploitation pour les remboursements des organismes sociaux,

- La quote-part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice est désormais positionnée à la rubrique " Subventions " des produits d'exploitation (avant 2025, elle était comptabilisée en produits exceptionnel sous la rubrique " Produits exceptionnels sur opérations en capital ".

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Les mouvements affectant les dépréciations de certain éléments d'actif qui étaient auparavant comptabilisés en exceptionnel sous les rubriques :

o " Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges " des produits exceptionnels, sont désormais comptabilisés à la rubrique : " Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions " des produits d'exploitation.

o " Dotations aux amortissements, dépréciation et provisions " des charges exceptionnelles, sont désormais comptabilisés à la rubrique : " Dotations aux amortissements et aux dépréciation / Sur actifs circulant : dotations aux dépréciations " des charges d'exploitation.

Vous trouverez, à toutes fins utiles, le compte de résultat de l'exercice précédent à la fin de la présente annexe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 695 913		186 989
Terrains	272 337		8 539
Constructions sur sol propre	1 719 768		4 650
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 126 856		51 726
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 544 947		311 844
Installations générales agencements aménagements divers	2 350 648		
Matériel de transport	7 267		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	213 958		22 844
Emballages récupérables et divers	1 115 480		120 400
Immobilisations corporelles en cours	194 278		646 909
TOTAL	14 545 539		1 166 912
Autres participations	3 673 767		33 910
Autres titres immobilisés	2 230		
Prêts, autres immobilisations financières	290 296		2 142
TOTAL	3 966 293		36 052
TOTAL GENERAL	20 207 745		1 389 953

DAUM
75008 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		206 732	1 676 170	1 676 170
Terrains			280 876	280 876
Constructions sur sol propre		4 650	1 719 768	1 719 768
Installations générales agencements aménagements constr.			3 178 582	3 178 582
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		46 176	5 810 616	5 810 616
Installations générales agencements aménagements divers			2 350 648	2 350 648
Matériel de transport			7 267	7 267
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 100	235 702	235 702
Emballages récupérables et divers			1 235 881	1 235 881
Immobilisations corporelles en cours	601 610	0-	239 577	239 577
TOTAL	601 610	51 926	15 058 916	15 058 916
Autres participations		1 649	3 706 028	3 706 028
Autres titres immobilisés			2 230	2 230
Prêts, autres immobilisations financières		5 670	286 768	286 768
TOTAL		7 319	3 995 026	3 995 026
TOTAL GENERAL	601 610	265 976	20 730 112	20 730 112

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	203 467	38 582	147 963	94 086
Terrains	93 677	11 594		105 271
Constructions sur sol propre	1 300 411	48 971	3 451	1 345 931
Installations générales agencements aménagements constr.	2 074 610	69 836		2 144 446
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 863 914	149 281	44 761	4 968 434
Installations générales agencements aménagements divers	2 282 329	10 862		2 293 191
Matériel de transport	7 267			7 267
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	143 963	21 890	1 100	164 753
Emballages récupérables et divers	10 417	669		11 086
TOTAL	10 776 588	313 104	49 312	11 040 379
TOTAL GENERAL	10 980 055	351 686	197 275	11 134 465

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	38 582				
Terrains	11 594				
Constructions sur sol propre	48 971				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	69 836				
Instal.techniques matériel outillage indus.	149 281				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 862				
Matériel de bureau informatique mobilier	21 890				
Emballages récupérables et divers	669				
TOTAL	313 104				
TOTAL GENERAL	351 686				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	465 150	51 000	70 671		445 479
Pertes de change	36	107	36		107
Pensions et obligations similaires	389 577		13 089		376 488
Autres provisions pour risques et charges	623 029	115 245			738 274
TOTAL	1 477 792	166 352	83 796		1 560 349

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	111 360				111 360
Sur immobilisations corporelles	9 937				9 937
Sur titres de participation	2 169 162				2 169 162
Sur autres immobilisations financières	944 120		5 670		938 450
Sur stocks et en cours	2 440 470	2 471 877	2 440 470		2 471 877
Sur comptes clients	13 000 592	2 026 495	12 824 755		2 202 332
Autres provisions pour dépréciation	5 643	183	0		5 825
TOTAL	18 681 284	4 498 555	15 270 895		7 908 943
TOTAL GENERAL	20 159 076	4 664 907	15 354 691		9 469 292
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		4 664 800	15 348 985		
financières		107	5 706		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 536 866	0-	1 536 866
Autres immobilisations financières	286 768	286 768	
Clients douteux ou litigieux	70 547	70 547	
Autres créances clients	8 801 063	8 801 063	
Personnel et comptes rattachés	776	776	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	892	892	
Taxe sur la valeur ajoutée	490 657	490 657	
Divers état et autres collectivités publiques	29 609	29 609	
Groupe et associés	57 281	57 281	
Débiteurs divers	994 682	994 682	
Charges constatées d'avance	254 960	254 960	
TOTAL	12 524 100	10 987 234	1 536 866

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	902	902		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 160 765	389 420	605 559	165 786
Fournisseurs et comptes rattachés	2 721 610	2 721 610		
Personnel et comptes rattachés	527 103	527 103		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	604 248	604 248		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 559	5 559		
Autres impôts taxes et assimilés	32 357	32 357		
Groupe et associés	507 427	507 427		
Autres dettes	1 390 683	1 390 683		
TOTAL	6 950 652	6 179 307	605 559	165 786
Emprunts remboursés en cours d'exercice	598 315			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	641			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ORDINAIRES	3. 0000	1 503 665			1 503 665

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
RUE ROYALE	15 000			15 000	
RUE DE LA PAIX	60 370			60 370	
PLACE STANISLAS NANCY			304 898	304 898	
Total	75 370		304 898	380 268	

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	44 022
Autres créances	53 083
Disponibilités	30 063
Total	127 169

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 715
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 769 582
Dettes fiscales et sociales	787 985
Autres dettes	758 106
Total	3 323 388

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	254 960
Total	254 960

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	23 636 704
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 007 455-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	22 629 249
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	22 629 249
Variation en cours d'exercice	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	95 282
Autres variations	4 884 123
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	27 608 654
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	4 979 405
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	4 979 405

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	26
Agents de maîtrise et techniciens	28
Employés	13
Ouvriers	54
Total	121

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	2 152 588	538 147
Résultat comptable (hors participation)	5 390 909	506 786

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Pour rappel, le site de production de Vannes-le-Chatêl a fait l'objet d'un contrôle du respect des normes environnementales, de lutte contre les incendies et de traitements des effluents aqueux.

L'arrêté préfectoral complémentaire (APC) rendu le 21 septembre 2018 contraint la société à engager
certains travaux de remise aux normes, sous peine de sanctions administratives.

A date, nous avons procédé à la :
- Réception des travaux du bassin de réserve d'eau en cas départ incendie
- Réception des travaux de mur coupe-feu de séparation du stock central
- Réception des travaux de la station d'épuration
- Réception des travaux du bassin de rétention des eaux usées en cas d'incendie + piège hydrocarbure+ VRD afférente

Seul subsiste le traitement incendie du bâtiment Stock Composition.

En 2025, l'étude Flumilog a permis de constater l'absence de besoin de créations d'un mur coupe-feu
sur les bâtiments composition et maintenance, en revanche il persiste le besoin d'installer des portes
coupe-feu sur mesure, ainsi que des exutoires de fumée, nous avons déjà réalisé les calfeutrements
entre bâtiments et les portes coupe-feu, l'année 2026 devrait permettre de réaliser la fin des travaux
de cet APC de 2018.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagements reçus

Retour à meilleure fortune Daum Inc (créances en euros)	7 794 017
Retour à meilleure fortune Daum Pte (créances en euros)	1 096 680
Retour à meilleure fortune Daum Pte (créances en SGD)	1 378 912
Retour à meilleure fortune Daum HK (créances en euros)	2 473 518
Total	12 743 127

Suite aux abandons de créances à caractères commercials et financiers, la société bénéfice de clauses de retour à meilleure fortune avec ses filiales:
- Daum Inc
- Daum Pte
- Daum HK

Le retour à meilleure fortune s'entend d'une exploitation des filiales excédentaire de 30% ou plus en rapport avec son volume d'affaires à la clôture d'un exercice social.
En cas de retour à meilleure fortune, les filiales s'engage à réinscrire 10% du montant de la créance au crédit du compte courant de DAUM à la clôture de chaque exercice ayant fait apparaître le retour à meilleure fortune et ce jusqu'à complète renaissance et reversement total de la somme abandonnée par la société.
La clause de retour à meilleure fortune est applicable pendant une durée de 15 ans à compter de sa signature. A l'expliration de ce délai la créance sera définitivement éteinte.